

La doctrine contenue dans ce catéchisme est celle de l'Eglise catholique, qui a toujours été enseignée, sans aucune altération, dans tous les siècles, et prêchée par les apôtres et leurs successeurs légitimes, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. C'est cette même doctrine que tous les conciles généraux ont décidée, comme appartenant à la foi ; et qui, suivant la promesse de son divin fondateur, y sera enseignée jusqu'à la consommation des siècles.

Comme c'est de l'instruction des enfans que dépend principalement la conservation de la foi et des bonnes mœurs. Nous vous exhortons, NOS TRES-CHERS FRERES, et nos co-opérateurs dans le saint ministère, à faire de cette fonction un de vos principaux devoirs.

C'est aussi dans la vue de seconder votre zèle pour un objet si important, et de faire sentir aux pupiles confiés à vos soins, l'obligation indispensable où ils sont de veiller, de bonne heure à l'instruction chrétienne de leurs enfans, qu'en présentant le grand catéchisme au diocèse, nous avons cru devoir renouveler les ordonnances de nos Illustres Prédécesseurs à ce sujet.

A CES CAUSES, Nous ordonnons ce qui suit :

I. Le petit catéchisme, imprimé en langues française et anglaise, déjà répandu par tout le diocèse, avec l'approbation de notre illustre prédécesseur et le grand catéchisme, qui doit servir à en donner une explication plus détaillée, seront les seuls dont il sera permis de faire usage dans les instructions publiques de ce diocèse.

II. Dans toutes les paroisses, le catéchisme se fera, ordinairement tous les dimanches et fêtes de l'année.

III. Dans les temps où il sera question de préparer prochainement les enfans à la première communion, outre le dimanche, on fera encore le catéchisme deux ou trois fois la semaine.

IV. Les maîtres et maîtresses d'école de paroisse le feront, en tout temps, dans leur école, deux fois par semaine ; et,

BEO.

ge aposto-  
les curés,  
re diocèse,

u Diocèse  
à propos,  
ne nou-  
tant que  
questions  
est servi  
ndant ré-  
garde les  
ous avons  
xplication  
ons aussi  
age, plu-  
ajoutées  
laïcisse-

orme les  
nous dé  
e depuis  
s églises,  
y avons,  
on et de  
ises aux  
iculièren-  
ence qui